



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan de relance à La Réunion

Transition agricole, alimentation et forêt





Jacques Billant
Préfet de La Réunion

Pour répondre aux conséquences immédiates et inédites de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le gouvernement a décidé d'accompagner et de soutenir les entreprises de tous les secteurs.

Plus qu'un plan de soutien, France Relance est un plan de transformation pour faire de la France, forte de la diversité de ses territoires, une France plus indépendante, plus compétitive, plus attractive.

Trois grandes priorités structurent le plan France Relance : compétitivité, cohésion et écologie.

Avec 1,2 milliards d'euros consacré au volet agricole, le plan de relance soutient et accompagne les agriculteurs dans la transformation de l'économie agroalimentaire, dans la transition vers un modèle durable et respectueux de l'environnement et met l'accent sur les forêts et la biosécurité animale. Par ses atouts, La Réunion doit saisir ces nouvelles opportunités de développement et s'inscrire dans la France agricole de 2030.

Les premiers appels à projets ont fait montre de la dynamique réunionnaise et de la force de résilience des entreprises du territoire.

Je félicite d'ores et déjà les lauréats retenus pour leur force d'engagement, leur désir d'entreprendre et leurs initiatives pour la construction de l'agriculture de demain.

Ces projets vont participer à la transformation agro-alimentaire et économique du territoire en répondant aux objectifs :

- d'accélération de la transition agro écologique,
- de reconquête de la souveraineté alimentaire,
- d'accompagnement de l'agriculture et la forêt française

Au-delà de son soutien financier, l'Etat aux côtés de ses partenaires et des opérateurs s'engage à accompagner, soutenir et suivre les projets lauréats du volet agricole.

1,2 milliards d'euros

spécifiquement dédié à nos agricultures,
nos agriculteurs et aux consommateurs

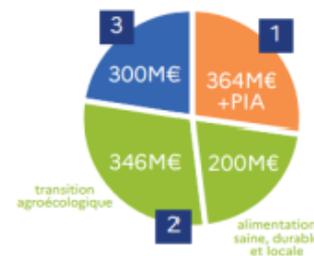
Le volet agricole complète les mesures du plan de relance gouvernemental qui bénéficient aussi aux acteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire : soutien aux entreprises, apprentissage, soutien à la R&D par le programme d'investissements d'avenir (PIA), rénovation thermique...

10% de l'enveloppe nationale est dédiée aux crédits des outre-mer.

Des taux d'aide supérieurs à ceux appliqués en métropole : 80% du coût d'opération, voire 100% dans les cas particuliers

+ de 50%

des crédits des mesures agricoles sont consacrés à la transition écologique, notamment à l'adaptation au changement climatique



3 priorités

Face à la crise que traverse l'économie française du fait de la pandémie de la COVID-19, le gouvernement a décidé de mettre en place un Plan de Relance de l'économie, **le plan France Relance (PFR)**. La philosophie de ce plan est de soutenir les domaines les plus porteurs car répondant à l'urgence écologique et climatique. Il répond également à la volonté d'avancer sur le chemin de la souveraineté alimentaire, d'amélioration de la compétitivité et de renforcement de l'attractivité de l'économie nationale.

1. Reconquérir la souveraineté alimentaire de la France

Partant du constat qu'une part importante de l'alimentation des Français et des aliments donnés aux animaux d'élevage est importée, cette priorité se traduit par exemple par un soutien aux investissements permettant de produire nos propres protéines végétales et donc de renforcer l'indépendance de la France sur cette ressource stratégique.

2. Accélérer la transition agro écologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français

Pour atteindre cet objectif, le Plan de Relance soutient par exemple les Projets Alimentaires territoriaux (voir plus loin « qu'est-ce qu'un PAT ? »), les investissements visant à limiter l'usage des produits phytosanitaires, le développement de l'agriculture biologique, les investissements dans les cantines scolaires, les initiatives d'alimentation sociale et solidaire ou encore la plantation de haies en bords de champs.

3. Adapter l'agriculture et la forêt française au changement climatique

L'agriculture et la forêt ont un rôle à jouer sur la réduction des gaz à effet de serre. C'est pourquoi le Plan de Relance soutient notamment les investissements visant à renouveler les peuplements forestiers ou à dynamiser la filière forêt-bois.

Les 21 mesures du Plan de Relance consacrées à l'agriculture, l'alimentation et la filière forêt-bois.

Chaque mesure fait l'objet de son propre budget et d'un cahier des charges spécifique. Les candidatures étant déposées en réponse à des appels à projets lancés au niveau national ou local, les sites Internet du ministère chargé de l'agriculture et de la DAAF de La Réunion fournissent les informations permettant aux porteurs de projets de se renseigner sur les mesures adaptées à leurs projets.

Reconquérir la souveraineté alimentaire de la France	Plan en faveur des protéines végétales
	Campagne grand public sur les métiers de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la forêt
	Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires
	Appui aux organisations de producteurs
	Plan de modernisation des abattoirs
	Pacte biosécurité – Bien-être animal en élevage
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français	Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie
	Crédit d'impôt pour la certification « Haute Valeur Environnementale » (HVE)
	Bon diagnostic carbone
	Fonds de restructuration des filières bio
	Prime à la conversion des agroéquipements
	Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipements et de biocontrôle
	Programme plantons des haies
	Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes
	Partenariats État-collectivités au service des Projets Alimentaires Territoriaux
	Alimentation locale et solidaire
Initiative « agriculture urbaine et jardins partagés »	
Adapter l'agriculture et la forêt française au changement climatique	Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques
	Renouvellement forestier
	Soutien à la filière forêt bois aval
	Aides à la filière graines et plants

Reconquérir notre souveraineté alimentaire

La crise sanitaire l'a montré, l'enjeu de notre souveraineté alimentaire ne peut être négligé afin de s'assurer que la France soit en mesure de produire des aliments essentiels à sa consommation.

Elle a aussi rappelé à chaque Français que l'approvisionnement alimentaire n'est pas une simple chaîne désincarnée. Il repose sur les acteurs du monde agricole et agroalimentaire qui ont su se montrer engagés, volontaires et ingénieux face à la situation exceptionnelle.

La France a pour atout d'être la première puissance agricole européenne. Mais la crise récente a aussi révélé des fragilités structurelles.

Cette reconquête de souveraineté alimentaire est un long chemin qui commence par la relocalisation de

productions stratégiques et la modernisation des filières pour gagner en compétitivité tout en réduisant leur exposition aux crises sanitaires de demain.

Elle passe aussi par l'assurance qu'une nouvelle génération d'agriculteurs perpétue la production agricole en France, alors que la moitié des chefs d'exploitation prendront leur retraite d'ici 10 ans.

Enfin, la souveraineté alimentaire est l'opportunité de s'assurer que ce soit produit sur notre territoire une alimentation répondant aux hautes exigences des consommateurs français qui souhaitent un meilleur contrôle de leur alimentation et de ses modes de production : une alimentation sûre, saine et attentive au bien-être animal.



Accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français

La transition écologique de notre agriculture a été amorcée depuis plusieurs années afin d'améliorer la performance environnementale de l'agriculture, mais aussi pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs de produits sous label de qualité, issus par exemple de l'agriculture biologique, ou de circuits courts.

Les agriculteurs sont les acteurs de cette transformation. Notre rôle est de les accompagner.

La France a déjà fortement progressé. L'année 2019 a été marquée par une forte réduction de l'usage des produits phytosanitaires. La surface en agriculture biologique augmente chaque année. La valorisation de démarches à haute valeur environnementale (HVE) et le développement d'un usage raisonné des ressources sont aussi parties intégrantes de cette transition.

Pour être accélérée, cette transition doit être portée par des mécanismes de soutien public qui amplifient la vague de conversion vers le bio et le HVE et l'encouragent dès les démarches d'installation.

La réduction de l'usage de produits phytopharmaceutiques constitue un volet important de la transition agro-écologique. Pour cela, les agriculteurs doivent pouvoir être aidés dans la modernisation des agroéquipements qui permettent une agriculture plus sobre en intrants et ressources et plus compétitive. Cette transition ne peut se faire au détriment de la rémunération des agriculteurs et éleveurs, qui est aujourd'hui trop faible. Pour prendre en compte les difficultés liées à l'arrêt de l'usage de certains produits pour les filières, investir dans la recherche et développement est indispensable afin d'identifier des alternatives véritablement efficaces.

Cette accélération de la transition agro-écologique répond à la volonté grandissante des Français d'avoir localement accès à une alimentation saine. L'alimentation est la deuxième priorité des Français après la santé, pour laquelle elle joue aussi un rôle important. C'est autant une question de justice sociale que de santé publique. Ce plan de relance fait de l'accès à l'alimentation saine sûre, durable et locale pour tous une priorité en traitant tous les lieux de consommation, la restauration hors domicile comme à domicile.

Pour la rendre accessible aux foyers les plus modestes, la démultiplication de jardins partagés sera soutenue ainsi que les initiatives solidaires de livraison d'aliments frais à ceux qui n'y ont pas accès pour des raisons financières mais aussi des contraintes physiques.

Cantines scolaires, restaurants engagés : pour l'inclure dans le quotidien du plus grand nombre, le plan de relance valorise les leviers de la restauration hors domicile.

Pour développer cette alimentation de qualité accessible à tous à proximité,

les territoires sont au cœur des projets alimentaires territoriaux et l'État soutient ces initiatives nées du terrain, fruits des concertations et volontés locales. Un cercle vertueux se met ainsi en place au sein des territoires : chacune de ces mesures permet d'élargir le public y ayant accès tout en assurant les débouchés à ces agricultures en circuits courts, bio ou à haute valeur environnementale (HVE).



Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique

Les agriculteurs sont aujourd'hui face à la nécessité de gagner en résilience face aux aléas climatiques dont l'intensité et la fréquence augmentent : sécheresse, cyclône. Au-delà de l'adaptation de leur stratégie d'entreprise, les agriculteurs doivent investir dans des dispositifs de protection souvent coûteux. C'est là aussi une question d'indépendance.

Le plan de relance soutient les agriculteurs dans ces investissements. La forêt française a également un rôle clé à jouer dans la problématique du changement climatique. Investir aujourd'hui en faveur de la forêt française, c'est lui permettre de jouer son rôle dans la transition écologique et l'atteinte de nos engagements de neutralité carbone à horizon 2050. La forêt, puit de carbone, est au cœur de la stratégie nationale bas carbone pour respecter nos engagements de neutralité à horizon 2050.

C'est pourquoi le plan de relance lance un ambitieux plan de reboisement des forêts.

Une diversité de projets pour La Réunion

Cinquante porteurs de projets réunionnais ont manifesté leur intérêt à ce stade. Vingt-sept d'entre eux ont déposé un dossier en réponse aux appels à projets locaux ou nationaux, dont dix sont d'ores et déjà retenus.

Le plan de modernisation des abattoirs

La SICABAT, société d'abattage et de transformation de viandes a saisi l'opportunité du Plan de Relance pour investir à hauteur de **4 millions d'euros** dans le renforcement des capacités de transformation de son atelier de découpe et dans le bien-être animal.

Le pacte biosécurité-bien-être animal

Il a pour objectif d'améliorer les conditions d'élevage et le bien-être des animaux au sein des exploitations d'élevage.

À ce stade, trois dossiers réunionnais ont été retenus, pour un montant d'investissement global de **1,408 million d'euros**.

L'initiative agriculture urbaine et jardins partagés

Elle connaît un certain succès puisque La Réunion présente cinq projets, dont un a déjà été retenu. Il s'agit du projet de jardin partagé intergénérationnel biologique en permaculture, porté par l'association Solidarité Étudiante Réunion, dont **l'investissement est de 52 000 euros**.

L'alimentation locale et solidaire

C'est une mesure pour laquelle le CIAS-Sud a présenté un projet d'épicerie sociale, solidaire et itinérante, représentant **un coût total de 187 000 euros**. Viennent ensuite les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), qui font l'objet du focus ci-dessous.

La forêt et la filière graines et plants bénéficient du Plan de Relance

L'ONF est ainsi aidé pour mettre en place **une pépinière d'un coût de 97 000 euros** destinée à fournir en plants forestiers endémiques l'ensemble des forêts publiques de l'île. Par ailleurs, la Société d'Aménagement des Espaces Forestiers a pu investir à hauteur de 258 000 euros dans un broyeur à marteau. Cet investissement lui permettra de dégager le terrain pour planter, en association avec l'ONF et le Conservatoire du Littoral, des plants forestiers et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Un mot enfin sur les appels à projets nationaux qui ont retenu trois lauréats Réunionnais en lien direct avec l'agriculture locale ou la filière forêt bois.

À l'issue de l'appel à projets Territoires d'Industrie ont été retenues :

La société Archipel bois industrie qui va créer une usine de fabrication de structures bois et de charpentes industrielles pour la construction de maisons individuelles, d'immeubles et de rénovation.

L'investissement est **de 3 millions d'euros**.

La SARL Soleil Réunion qui met en place, pour un coût global de **252 000 euros**, une ligne de conditionnement pour mettre les grains cultivés à Cilaos en conserve (haricots Marla, kerveguen, lentilles, etc.)

L'appel à projets décarbonation

Le projet a permis à l'extension du pôle de protection des plantes du CIRAD à Saint-Pierre de se doter de panneaux photovoltaïques, d'un coût global de 844 000 euros, contribuant ainsi à l'objectif d'autonomie énergétique de La Réunion, avec des énergies décarbonées.

Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

Le soutien à l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) constitue une mesure phare du plan de relance à La Réunion.

Vivement encouragés par le gouvernement, les PAT sont conçus pour rapprocher la production et la consommation d'un même lieu, souvent à l'échelle d'une commune, d'un EPCI, ou encore, comme à La Réunion, d'un même cirque. Les PAT encouragent ainsi la mise en place de circuits-courts en agissant sur l'organisation et la formation des producteurs, la montée en qualité et diversité des productions, et la structuration du marché local de denrées alimentaires.

Un seul Projet Alimentaire Territorial existait jusqu'à présent à La Réunion : le PAT de Mafate, « *planté pou manzé* », lauréat de l'appel à projets national du Programme National Alimentaire.

Le plan de relance est venu combler un besoin manifeste de structuration de l'offre et de la demande alimentaire à l'échelon local, en suscitant la création de nouveaux PAT. C'est ainsi que vient d'être retenu un second PAT porté par la commune de Cilaos (*Not manzé, not Kultur, not avenir*). D'autres PAT sont en cours d'instruction comme celui de Bras-Panon, ou de préfiguration comme ceux de Trois-Bassins et de La Possession. C'est donc un dispositif qui connaît un réel succès sur l'île.

Le plan de relance soutient également les investissements réalisés par les PAT déjà existants ou accompagne leur préfiguration. Plusieurs porteurs de projets se montrent intéressés : le Parc National de La Réunion pour le PAT de Mafate et pour l'animation inter-PAT, et les communes de Trois-Bassins et de La Possession qui sont en phase d'élaboration de leur PAT.

Morgane Osta Amigo

SASU Archipel Bois Habitat
Appel à projet Territoire d'Industrie



« La construction d'une usine de fabrication et de production va nous permettre un accroissement des volumes de production pour le secteur social et privé. Le 0% déchet sera enfin possible et les restes de bois seront intégrés dans de nouveaux process de fabrication de matériaux innovants. Nos bois sont issus de forêts naturelles et sont respectueux de l'environnement.

Le Plan de Relance a permis un démarrage plus rapide et plus grand que le projet initialement prévu.

Je conseille France Relance aux acteurs du secteur pour se créer de nouvelles opportunités et une dynamique de croissance. »

Eric Jeuffrault

Cirad Réunion Mayotte
Appel à projet : décarbonation de l'industrie



« Dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du Pôle de Protection des Plantes de Saint Pierre, la toiture des nouveaux bâtiments va être dotée d'une couverture de panneaux photovoltaïques avec l'aide du plan de relance de l'Etat. Les travaux permettront d'inscrire le bâtiment dans un modèle de moindre dépendance vis-à-vis du réseau électrique, et dans une optique de développement durable. Économies attendues : 43 000 € par an, sans compter la réduction de gaz à effet de serre estimée à 222 000 kg équivalent CO2 / an.

Réduire l'empreinte énergétique des activités de recherche en laboratoire et parvenir à une basse consommation d'énergie est une priorité et nous oblige par l'exemple, le plan de relance de l'Etat y contribue.»

Olivier Deharbes

Groupe FAGES - SAPEF Paysage
Appel à projets : aide à la filière graine et plans



« La SAPEF Paysage a souhaité investir dans un broyeur forestier performant adapté aux spécificités végétales tropicales et éléments micro topographiques de l'île. Le projet va notamment participer à la transition écologique de la filière agricole, d'une part par la lutte mécanisée contre les espèces exotiques envahissantes, d'autre part par la valorisation de ces résidus de coupe.

Le plan de relance nous a donné la possibilité de diversifier notre activité principale et d'investir dans un équipement performant.

Contrairement à d'autres dispositifs d'aide, le plan de relance reste une procédure simplifiée avec la constitution d'un dossier de candidature facile à remplir et un court délai d'instruction. »

Office national des forêts

Appel à projets : restauration écologique d'écosystèmes terrestres dégradés



« L'ONF produit des plants forestiers indigènes et endémiques pour la restauration des espaces naturels réunionnais.

Grâce au financement France Relance, l'ONF va augmenter la disponibilité et la diversité des plants produits, pour la réalisation de projets ambitieux visant la résilience des forêts et l'approvisionnement pour plantations forestières indigènes urbaines.

Le dispositif de financement France Relance est rapide et bénéficie d'un accompagnement efficace des services d'instruction ; l'ONF encourage les porteurs de projet à solliciter une aide France Relance afin de participer à l'effort de conservation du patrimoine naturel exceptionnel de La Réunion. »

Michel Fontaine

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Sud de La Réunion

Appel à projet : alimentation locale et solidaire



« Le Centre Intercommunal d'Action Sociale à la sortie de la crise Covid a souhaité se réarmer face au phénomène de l'explosion de la précarité alimentaire, pour ce faire il s'est doté d'un nouvel outil : une Epicerie Sociale Solidaire et Itinérante.

Le plan France Relance nous financera une innovation : l'itinérance de l'Epicerie, qui nous permettra d'exporter le service public au domicile des usagers.

Le plan France Relance est une opportunité dans le développement de projets alimentaires orientés vers les plus démunis que tout porteur de projet devrait saisir. »

Virginie Goraud

SICABAT, Coopérative des Producteurs de Porcs de La Réunion (CPPR)

Appel à projet : modernisation des abattoirs



« La modernisation du pôle viande est indispensable pour accroître les capacités d'abattage et de découpe en mettant en œuvre un process innovant, permettant de meilleures performances sanitaires, économiques et améliorant les conditions de travail. Cette modernisation aspire à proposer au marché local une viande de qualité, issue d'un circuit court, à un prix maîtrisé, visant ainsi à l'autosuffisance alimentaire. Grâce au soutien du plan de relance pour cet investissement, ce projet fédérateur permet la création de valeur aussi bien pour les éleveurs que pour les consommateurs, et permet de s'assurer de la pérennité d'outils agroalimentaires performants et modernes. »

Sheila Turpin

Earl Les Impatiens

Appel à projet : pacte biosécurité – bien-être animal en élevage

« Notre secteur doit s'engager dans un processus de transformation en profondeur, pour faire face aux défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, tant sur les plans économique et social (souveraineté alimentaire, compétitivité) que dans les domaines environnementaux et sanitaires (transition écologique, changement climatique, maîtrise des risques et bien-être animal).

Un bâtiment bien adapté participe non seulement à la bonne santé des animaux et à leurs performances zootechniques, mais aussi à l'amélioration des conditions de travail et de confort de l'éleveur. »

Ketty Grondin

Association Solidarité Étudiante Réunion
Appel à projet : jardins partagés



« Le projet porte sur la création d'un jardin partagé intergénérationnel pour une éducation nutritionnelle et un développement du lien social. Il est réalisé par et pour les étudiants, avec également l'implication de personnels de l'Université de la Réunion.

Notre objectif est de sensibiliser les étudiants à l'importance d'une alimentation saine, en circuit court avec des produits de qualité qui respectent l'environnement.

Le projet aurait vu le jour même si nous n'avions pas obtenu cette aide. Cependant, cette dernière nous permet d'accélérer la mise en place du projet et d'en amplifier les effets pour un plus grand nombre d'étudiants.

Cette aide peut être un levier important voire primordial à la réalisation d'un projet. Elle peut permettre d'accélérer sa mise en œuvre ou en augmenter sa dimension. »

Jacques Techer

Commune de Cilaos

Appel à projet : soutien à la création d'un nouveau PAT



Grâce au Plan de Relance, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) constitue pour Cilaos une formidable opportunité de bousculer les habitudes pour montrer qu'un autre modèle de production agricole plus respectueux de l'environnement est possible pour permettre aux producteurs de vivre décemment et nourrir sainement une population, à commencer par la restauration scolaire. La commune dispose pour cela de la condition de base : un foncier agricole dont elle a la maîtrise.

Nous incitons fortement les autres communes à initier un PAT, car l'expérience doit être démultipliée à l'échelle de l'île pour que le respect de l'environnement et l'agrobiologie deviennent la règle, pour produire autrement et manger sainement.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974